

Urgent : parents d'élèves recherchent professeur d'anglais pour le collège Félix-Buhot de Valognes



Un cahier d'anglais désespérément vide pour les élèves de 4e. Les parents dénoncent les manquements de l'Éducation nationale. Ouest-France

Depuis la rentrée de septembre 2024, la classe de 4e et un groupe d'élèves de 5e du collège Félix-Buhot de Valognes ([Manche](#)) ont très peu vu un professeur d'anglais. Les parents d'élèves craignent une année chaotique pour leurs enfants

Lundi 15 avril 2024, à la fin des cours, quelques parents d'élèves se sont mobilisés devant le collège Félix-Buhot de Valognes ([Manche](#)). « Nous avons fait au plus vite mais de nombreux parents travaillent encore à 17 h. Mercredi prochain, nous serons plus nombreux avec les élèves qui manifesteront également. »

Lire aussi. [Une nouvelle manifestation prévue mercredi au collège Félix-Buhot de Valognes](#)

Peu nombreux mais déterminés, les parents d'élèves de la classe de 4^e E et un groupe d'élèves de 5^e D présentent un cahier vide depuis le 28 janvier.

Caroline Darnes, mère d'élève : « **Depuis la rentrée, la professeure d'anglais en congés maternité puis parental n'a pas été remplacée. Une absence programmée au sein de l'Éducation nationale. Elle était en poste partagé sur deux établissements scolaires, le collège Félix-Buhot et le lycée Alexis-de-Tocqueville à Cherbourg. Le 7 novembre, nos enfants ont pu bénéficier d'une enseignante à la retraite venue pallier l'absence de la professeure d'anglais. Ce remplacement a pris fin le 1^{er} février car cette personne nommée bénéficiait d'un mi-temps annualisé. Depuis, les élèves n'ont plus de cours d'anglais. »**

« Préférence aux lycées »

Les parents d'élèves ont signé une pétition et écrit aux instances qui ont répondu : « Faute de personnel enseignant, la préférence est donnée aux lycées pour les remplacements. »

Pour le poste partagé du professeur d'anglais, il y a un remplaçant au lycée Tocqueville mais pas à Félix-Buhot. Un père d'élève a fait le calcul : « 57 % des heures de cours n'ont pas été assurées, cela représente dix semaines d'absence. »

La crainte des parents d'élèves ? « Nous arrivons aux vacances de printemps, le mois de mai sera haché, nous constatons que nos enfants ne bénéficient pas de l'enseignement auquel ils ont droit comme stipulé dans le code de l'Éducation nationale qui a pour obligation légale d'assurer l'enseignement de toutes les matières obligatoires. Le fait d'être privé des enseignements obligatoires crée une inégalité au sein même de l'établissement et ne correspond pas aux prin-

cipes d'égalité de l'école publique. Nos enfants auront perdu une année d'apprentissage en anglais »

Et de soupirer : « En août 2023, le ministre de l'Éducation nationale avait promis un enseignant devant chaque élève. C'est de l'enfumage ! »